



## **PARTIE 6**

### **- SUIVI et EVALUATION -**



---

## TABLE DES MATIERES - PARTIE 6

---

<b>6.1. EVALUATION ANNUELLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB .....</b>	<b>309</b>
6.1.1. Réalisation du tableau de bord annuel des actions .....	309
6.1.2. Réalisation du tableau de bord pour la concertation .....	309
6.1.3. Réalisation du suivi administratif et financier .....	310
6.1.4. Rapport d'évaluation annuelle .....	310
<b>6.2. EVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES .....</b>	<b>311</b>
6.2.1. Evaluation de l'état de conservation des habitats .....	311
6.2.2. Evaluation de l'état de conservation des espèces .....	312
<b>6.3. ÉVOLUTION DU SITE NATURA 2000 .....</b>	<b>313</b>

L'évaluation du DocOb est inscrit dans le code de l'environnement partie réglementaire Article R414-1, paragraphe 6, comme étant :  
«Les modalités de suivi des mesures projetées et les méthodes de surveillance des habitats et de espèces en vue de l'évaluation de leur état de conservation »

Le DocOb vise au maintien ou à la restauration des milieux naturels et espèces définis d'intérêt européen. Cette volonté d'ensemble est traduite pour le site par des objectifs opérationnels à atteindre, eux-mêmes décomposés en actions. Il est essentiel de suivre la mise en œuvre du programme afin d'en conserver une vision d'ensemble, et de juger de la pertinence des actions programmées dans leur mise en œuvre ou non et d'en adapter les modalités.

Après la validation du DocOb, le COPIL suit l'état de l'avancement de la démarche par l'intermédiaire de son président et de l'opérateur le SIAGM qui est en charge de sa mise en œuvre.

L'information régulière des usagers reste primordiale pour mener à bien ce projet. Pour ce faire, la démarche de concertation permet aux acteurs d'être partie prenante en continu des actions et de leur évaluation.

L'évaluation portera sur :

- la mise en œuvre du DocOb : actions, concertation, finances,
- l'état de conservation des habitats et des espèces,
- l'évolution du site Natura 2000.

Les modalités d'évaluation sont présentées ci-après et seront complétées et ajustées en fonction de la programmation des actions, des contraintes dans la réalisation (limite budgétaire, implication des acteurs...).

## 6.1. EVALUATION ANNUELLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

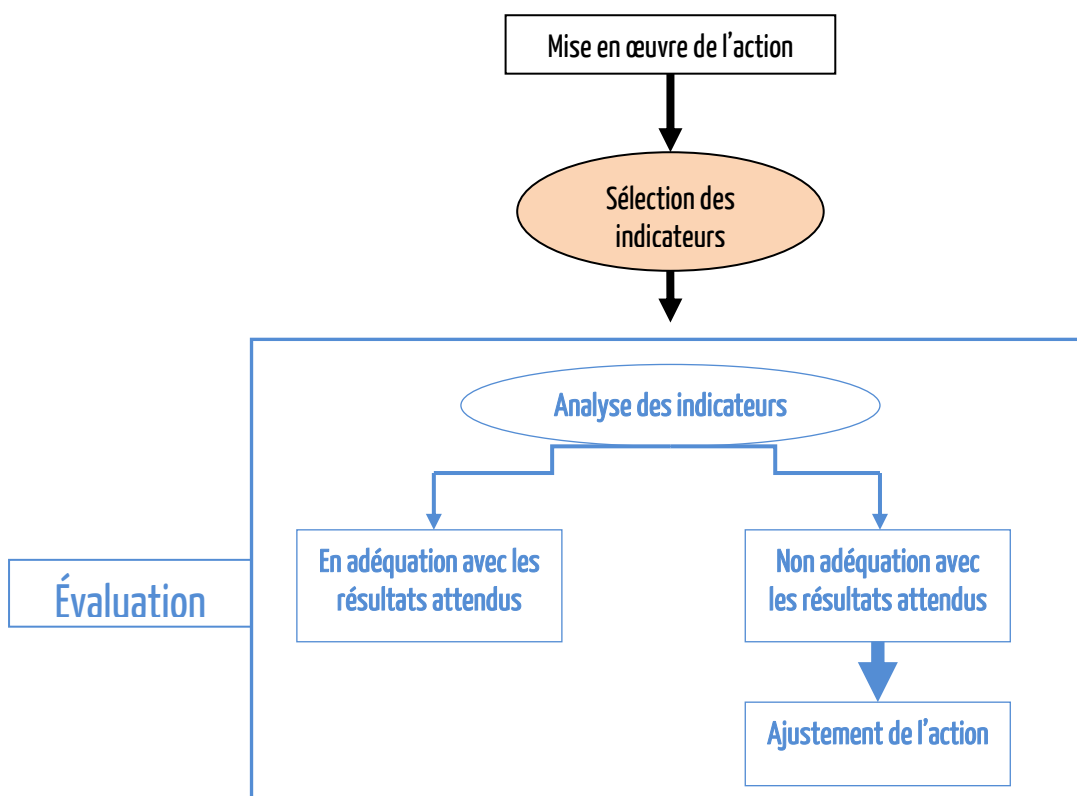
L'évaluation du DocOb pourra s'appuyer sur l'outil informatique créé par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) intitulé SUDOCO (SUivi de DOCOb). L'objectif de SUDOCO est de constituer un tableau de bord de la mise en œuvre des DocOb, suivi au fur et à mesure, par la structure animatrice.

Ce suivi vise à faciliter la production de bilans périodiques ainsi que l'évaluation du DocOb. SUDOCO contient les données principales du DocOb. Au fur et à mesure de l'animation du DocOb, la structure animatrice peut intégrer les contrats, les chartes et toutes les réalisations qui contribuent à la mise en œuvre des objectifs du site Natura 2000.<sup>67</sup>

### 6.1.1. Réalisation du tableau de bord annuel des actions

Les indicateurs seront définis en préalable du démarrage de chaque action et en fonction de son contenu précis. Chaque action fera l'objet d'une évaluation annuelle et finale, et qui sera intégrée dans le rapport d'évaluation.

Schéma de l'évaluation des actions<sup>68</sup> :



### 6.1.2. Réalisation du tableau de bord pour la concertation

Les indicateurs sont définis pour la concertation générale du DOBOB et sur la concertation pour chaque action.

Pour les réunions multi-acteurs :

- les thématiques des réunions organisées,
- le nombre de participants avec analyse critique sur ce qu'il signifie et un comparatif de la participation pour une même thématique ou action,
- les prises de décisions pour l'action et les avancées sur le projet général

<sup>67</sup> Source site internet de l'ATEN : <http://www.espaces-naturels.fr/Natura-2000/>

<sup>68</sup> Source : schéma modifié du DOCOB Belle-île

Pour des rencontres bi-latérales avec des acteurs :

- attentes du demandeur,
- suite de la rencontre : signature charte , contrat...

L'évaluation de la concertation sera présentée sous forme de rapport.

### **6.1.3. Réalisation du suivi administratif et financier**

L'opérateur procède annuel à :

- un bilan financier des dépenses engagées et des recettes pour l'animation générale du DocOb,
- un suivi administratif.

L'opérateur réalise une évaluation financière de chaque action qui sera intégrée à l'évaluation de l'action.

### **6.1.4. Rapport d'évaluation annuelle**

Le rapport d'évaluation annuelle se compose de deux parties :

- une synthèse de l'évaluation annuelle des actions à partir des rapports d'évaluation des actions,
- un bilan d'activité annuel à partir des éléments de l'évaluation de la concertation générale et des éléments du suivi administratif et financier.

## 6.2. EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES

### 6.2.1. Evaluation de l'état de conservation des habitats

Les indicateurs de l'évaluation sont définis par l'évolution du nombre d'hectares en bon état de conservation, en moyen état de conservation et en mauvais état de conservation. Cette évolution sera mesurée par comparaison entre l'état de conservation défini lors de la dernière année de mise en œuvre du DocOb et l'état initial quand celui-ci sera complété.

Exemple de présentation :

Habitats (code UE) - en gras : habitats prioritaires	Etat de conservation Initial			Etat de conservation après 5 ans d'actions		
	favorable en Ha	Moyen en Ha	Mauvais en Ha	favorable en Ha	Moyen en Ha	Mauvais en Ha
Sables propres et légèrement envasés (1110-01)						
Sables grossiers et graviers (1110-03)						
<b>Bancs de sable fin à faible couverture permanente d'eau marine (1110)</b>						
Slikke en mer à marée (1130-1)						
Herbiers denses de zostères naines (inclus dans 1130)						
<b>Estuaires (1130)</b>						
Sables des hauts de plages à talitres (1140-1)						
Estrans de sable fin (1140-3)						
Estrans de sable grossier et graviers (1140-5)						
<b>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140)</b>						
*Lagunes côtières sans végétation (1150-01-A)						
*Lagunes : herbiers submergés (1150-01-B)						
*Lagunes : roselières (1150-01-C)						
<b>Lagunes côtières (1150)*</b>						
Vasières infralittorales (1160-01)						
Chenaux (inclus dans 1160)						
<b>Grandes criques et baies peu profondes (1160)</b>						
Roche médiolittorale en mode abrité (1170-02)						
Roche médiolittorale en mode exposé (1170-03)						
Champs de blocs (1170-09)						
<b>Récifs (1170)</b>						
<b>Végétation annuelle des laisses de mer (1210)</b>						
<b>Végétations pionnières à Salicornia (1310)</b>						
<b>Prés à Spartine (1320-1)</b>						
Végétation de prés salés du bas schorre (1330-1)						
Végétation de prés salés du moyen schorre (1330-2)						
Végétation de prés salés du haut schorre (1330-3)						
Végétation prairiale haute des niveaux supérieurs atteints par la marée (1330-5)						
<b>Prés salés atlantiques (1330) inclus prés salés non déclinés</b>						
<b>Prairies subhalophiles thermo-atlantiques (1410-3)</b>						
<b>Fourrés halophiles (1420)</b>						
<b>Dunes mobiles embryonnaires (2110)</b>						
<b>Dunes mobiles à Oyat (2120)</b>						
<b>Dunes grises des côtes atlantiques (2130-2)*</b>						
<b>Dépression humide intradunale (2190-5)</b>						
<b>Landes mésophiles (4030)</b>						

## 6.2.2. Evaluation de l'état de conservation des espèces

Les indicateurs de l'évaluation sont définis par l'évolution des populations par espèce en fonction du bon état, du moyen état et du mauvais état de conservation.

Pour les espèces végétale, l'indicateur sera l'évolution du nombre de stations et de pieds par station.

Cette évolution sera mesurée par comparaison entre l'état de conservation définie lors de la dernière année de mise en œuvre du DocOb et l'état initial quand celui-ci sera complété.

Exemple de présentation :

		Etat de conservation Initial			Etat de conservation après 5 ans d'actions		
		favorable	Moyen	Mauvais	favorable	Moyen	Mauvais
Espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux justifiant la désignation du site (arrêté du 16/11/2001)							
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette						
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin						
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir						
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux						
<i>Circus cyaneus</i>	Busard St Martin						
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche						
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante						
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse						
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir						
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche						
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré						
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall						
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin						
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable						
<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant						
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette						
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré						
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot						
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré						
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de belon						
Mammifères							
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe						
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin						
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle						
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe						
Invertébrés							
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure						
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant						
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne						
Végétaux							
<i>Rumex rupestris</i>	Oseille des rochers						



---

### 6.3. EVOLUTION DU SITE NATURA 2000

---

Cette évaluation a lieu avant la fin de la mise en œuvre du présent DocOb. Un bilan final de la synthèse des évaluations annuelles de la mise en œuvre du DOBOB permettra de mesurer l'évolution du site en termes de :

- Connaissances,
- Concertation,
- Protections juridiques des milieux et des espèces,
- Continuités écologiques,

au regard des objectifs de développement durable.

Schéma de l'évaluation globale :

